CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Composter ses déchets de cuisine sans avoir de jardin, c'est possible !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique des matières organiques. Il aboutit à la production d'un "engrais" naturel : **le compost.**

Pourquoi composter ?

Ce geste écologique permet de valoriser les déchets de cuisine en local. Il permet de réduire la quantité de déchets à collecter et donc le transport d'ordures ménagères. Cela améliore le bilan carbone de la gestion des déchets !

Comment composter quand on n'a pas de jardin ?

Aujourd'hui, grâce au **compostage partagé**, même les personnes qui n'ont pas de jardin peuvent participer à la démarche du compostage.

COMPOSTEZ !

C'est **35 %** de déchets ménagers en moins dans les poubelles !

QUE COMPOSTER ?

MATIÈRES HUMIDES

- Restes de repas d'origine végétale
- Fruits et légumes abîmés et leurs épluchures
- Marc de café, filtres, thé
- Coquilles d'œufs

MATIÈRES SÈCHES

- Fleurs fanées
- Boites d'œufs en carton, rouleaux d'essuie-tout et de papier toilette...
- Coques de fruits (noix, amandes, noisettes, pistaches, cacahuètes...)

LES INTERDITS

- Restes de viande et poisson,
- Coquillages et crustacés,
- Litières pour animaux,
- Huiles de friture et sauces,
- Terre, sable, balayures, cigarettes,
- Déchets végétaux (pelouse, branchages, feuilles mortes...)
- Sacs plastiques (même dits compostables)

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Réduisez les déchets acceptés en petits morceaux pour favoriser la décomposition.

2. Recouvrez chaque apport avec du broyat : ***1 seau de matières humides = 1 seau de broyat (matières sèches).***

3. Mélangez une fois par semaine.

4. Quand le bac d'apports est plein, transvasez la matière dans le bac de maturation *(à réaliser à plusieurs avec les référents de site).*

5. Le compost est utilisable après un cycle de maturation compris entre 9 et 12 mois.

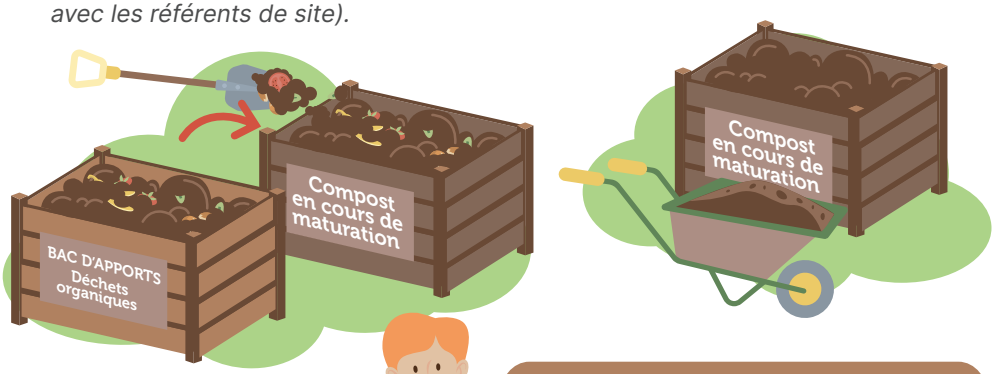

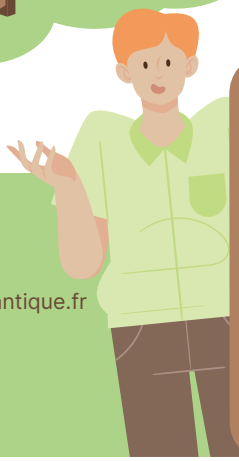

QUE FAIRE DU COMPOST ?

À maturation, il peut être mis à disposition et utilisé directement par les utilisateurs du site :

- mélangé avec de la terre pour les jardinières ou plantes d'intérieur
- pour enrichir un potager (partagé), des massifs paysagers ou des espaces verts.

+ d'informations

Direction Prévention et Gestion des Déchets :
02 51 76 96 16
accueil.herbignac@cap-atlantique.fr

FRANCE 2030

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

© 2025 – CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo - Ne pas jeter sur la voie publique

LE TRI FACILE Flyer

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël •Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac
La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf